



# Compte-rendu du Collectif d'Echange

– Droits, dispositifs et prestations –

## Session 3: «Les ressources du territoire. »

**Date :** 9 juin 2022

**Lieu :** CPI Montauray

**Organisateur :** Equipe Relais Handicaps Rares Languedoc Roussillon en partenariat avec UNAPEI 30, le Pôle Autonomie Santé AGIRC – ARRCO, Le Centre d'Education Conductive, Mand'APF.

### 1. SYNTHÈSE DE LA VISIOCONFÉRENCE

De la première session, une demande particulière était ressortie : un besoin de rencontres et d'échanges entre acteurs, de connaissances par rapport aux ressources du territoire, ainsi que des questionnements plus précis sur les solutions de répit pour les familles.

Des familles étaient présentes lors de cette rencontre et ont pu partager leur sentiment d'isolement.

A la demande de la majorité des participants les adresses mail des unes et des autres figurent dans la liste des destinataires du mail de présentation de ce compte-rendu.

Pour rappel, les différentes structures présentes:

Association « **la bougeotte d'abord** » représentée par Mr Jean Marie Margueritte propose des séjours vacances (VAO) [jmcmargueritte@wanadoo.fr](mailto:jmcmargueritte@wanadoo.fr)

L'association « **les coups de pouces de Bruno** » représentée par Valérie Munoz propose une aide administrative ainsi que des groupes de parole pour les parents d'enfants en situation de handicap de 0 à 18 ans. Ainsi que des temps de micro-répit. [asso.lescoursdepoucedebruno@gmail.com](mailto:asso.lescoursdepoucedebruno@gmail.com)

<https://lescoursdepoucedebruno.fr/>

**Le Centre d'Education Conductive (CEC)** de Clarensac. Représenté par Mme Hayat Ichrak. <https://www.cccdugard.fr/>

**Le Relais Accompagnement Petite Enfance Et Handicap (RAPEH)** représenté par Mme Beriton et Mme Le Clerc

[depe-rapeh@gard.fr](mailto:depe-rapeh@gard.fr)

[https://www.gard.fr/fileadmin/mediatheque/documents/Documentation/Au\\_Quotidien/Votre\\_Enfant/Relais\\_Accompagnement\\_Petite\\_Enfance\\_et\\_Handicap.pdf](https://www.gard.fr/fileadmin/mediatheque/documents/Documentation/Au_Quotidien/Votre_Enfant/Relais_Accompagnement_Petite_Enfance_et_Handicap.pdf)

**CAMSP Alès**, représenté par Mme Emilie Chene

[emilie.chene@ville-ales.fr](mailto:emilie.chene@ville-ales.fr)

**Action Sociale Agirc/Arrco** représentée par Mme Picouret

[laetitia.picouret@klesia.fr](mailto:laetitia.picouret@klesia.fr)

**Mand'APF** représentée par Alice Caplain qui a transmis

« Le site d'APF Evasion (pour les séjours) : <https://www.apf-evasion.org/>

- Et en PJ, le formulaire de demande de chèque ACNV en 2022. Pour tout renseignement complémentaire, j'invite les gens à se tourner vers la délégation APF France handicap la plus proche de chez eux. Les coordonnées pour le Gard : [dd.30@apf.asso.fr](mailto:dd.30@apf.asso.fr) - 04 66 29 27 07
- Le site de l'association LE PAS pour des séjours : <http://lepas84.free.fr/>
- La fiche pratique du service juridique APF concernant la PCH parentalité.

*Concernant les missions, il y a aussi l'objectif de pouvoir informer les personnes en amont, sans qu'elles soient dans le service, en fonction de mes disponibilités, sur la PCH Aide Humaine (projet de vie, modes d'organisation...) et l'emploi direct (infos sur le cadre légal, tarif horaire, demande d'exonération, crédit d'impôt sur l'emploi à domicile...).* »

[alice.caplain@apf.asso.fr](mailto:alice.caplain@apf.asso.fr) - 07 84 25 73 01.

**Association Educative du Mas Cavailac AEMC** représentée par Mme Sandrine Peter.

[sandrine.peter@mas-cavailac.com](mailto:sandrine.peter@mas-cavailac.com)

Mme Peter a pu proposer des week-ends et des vacances, l'établissement est en recherche de partenariats pour pérenniser ces actions.

**Mas Careiron**, représenté par Mr Natali et Mme Jacquot, propose de l'accueil familial thérapeutique. [AAST@ch-uzes.fr](mailto:AAST@ch-uzes.fr)

Le Genévrier Soleiado : <https://associationsaintpierre.com/les-structures/saint-pierre-le-genevrier/>

représenté par Mme Dejout

[as@legenevrier.fr](mailto:as@legenevrier.fr)

Chacun des participants a pu présenter ses fonctions ainsi que son institution ou son association et les ressources que cela représente sur le territoire à retrouver sur leurs sites respectifs.

**Le répit est un droit** et à ce titre plusieurs aides existent afin de financer ce répit, tant pour les parents dont les enfants sont encore mineurs que pour les parents d'adultes.

- **L'Agirc/Arrco** a ainsi présenté les aides qui peuvent être sollicitées (CF pièce jointe).

Ci- dessous le nom du site qui permettra aux personnes cotisantes ou allocataires de connaître la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco dont elles dépendent. **Il n'est pas nécessaire d'être retraité pour avoir accès à ces aides, seulement d'avoir cotisé** en tant que salarié du secteur privé.

=== vérification sur « DOPLI » à l'aide du **nom de naissance, prénom et numéro de sécurité sociale** (ci-dessous le lien) :

<https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/public/dopli>

Cet outil peut être utilisé également par les professionnels qui accompagnent les aidants familiaux afin de pouvoir les diriger vers le service action social dont ils dépendent et leur permettre de bénéficier d'une aide financière.

Pour trouver les numéros de téléphone correspondants à chaque caisse de retraite complémentaire (flyer sur notre site) afin que les aidants familiaux puissent les contacter et notamment solliciter le service de l'action sociale de leur caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco pour demander une aide exceptionnelle dans le cadre de l'aide au répit des aidants.

- **L'Accueil Temporaire** reste une modalité de répit mobilisable (nécessite une notification MDPH). Accueil en établissement proposant des temps de séjours pouvant aller jusqu'à 90 jours par an, en continu, en ponctuel ou en séquentiel.

**MAISON DES SOURCES. La Maison des Sources est un établissement pour adultes, lieu d'accueil temporaire d'urgence. Situé en Lozère.** EATU maison des Sources <https://www.closdunid.asso.fr/les-institutions/etablissement-daccueil-temporaire-et-durgence/eatu-la-maison-des-sources.html>

Assistante de Service Social : Mme Claire Parent. [as.maisondessources@closdunid.asso](mailto:as.maisondessources@closdunid.asso)

- **La PCH** faisant partie des prestations mobilisables au titre du **répit Mand'APF** a fait une présentation de la **mise œuvre de ce répit (mandataire, prestataire ou emploi direct)** en apportant des précisions qui peuvent éclairer le choix de chacun. **(CF Power Point en pièce jointe).**
- **L'accueil familial** a pu être présenté. L'accueil familial est un contrat de travail de gré à gré (CF PPT en pièce jointe), il suffit de consulter la liste des accueillants familiaux Personnes en situation de Handicap du département choisi. (On peut résider dans le Gard et solliciter un accueillant familial des départements limitrophes voire un peu éloigné s'il s'agit de trouver des temps de d'accueil séquentiel ou temporaire. Ce mode d'hébergement reste très souple.

Les parents présents à cette rencontre ont pu témoigner à nouveau du choc subi par la violence institutionnelle, le poids de l'administratif et la durée de traitement des dossiers qui ne permet pas de bénéficier des droits permettant de financer les aides techniques et donc, encore plus difficilement les vacances adaptées.

Les loisirs et les vacances ne font donc pas partie des priorités dans les démarches à accomplir. **Pourtant, chacun est en demande de pistes pour bénéficier de ces temps de détente.** Le thème des **vacances adaptées** a donc pu être abordé. Ces ressources ne représentent qu'une partie des possibles

et le **financement** reste un des critères de sélection. Là encore des aides existent. Chaque structure proposant des vacances adaptées peut être ressource à ce sujet. Un **focus sur les financements apparaît dans le support du précédent collectif (charges spécifiques ou exceptionnelles PCH, financement par les mutuelles, le crowdfunding, ou encore l'aide sociale, l'accueil temporaire peut aussi être mobilisable si la structure d'accueil est une structure médico-sociale.)**

## 2. CONCLUSION

Les ressources en ligne pour la recherche de lieux de vacances adaptées apparaissent sur le support envoyé en pièce jointe (dernière page, sources et ressources)

Hormis les présentations des différents intervenants et les sites ressources qui figurent à la fin du support distribué le 9 juin et que vous trouverez en pièce jointe puis sur notre site. Voici Les ressources partagées le 9 juin par les parents et les intervenants au gré des échanges :

Handicap visuel ou/et polyhandicap : Grillons et Cigales (enfants + adultes)  
<https://www.grillonsetcigales.org/>

I ARRIVAREM <https://www.helloasso.com/associations/y-arrivarem>

Le centre équestre du Domaine de FRAISSE association IRPA près de Carcassonne. <https://domaine-de-fraisse.com/> accueille des jeunes avec TSA.

CEM MONTRODAT. Le Complexe Euro Méditerranéen de Montrodât, en Lozère <https://www.cem-montrodât.com/> Lieu de vacances adaptées, tout type de handicap mais dispose de lieux+ de matériels adaptés handicap moteur

Accueil familial thérapeutique du MAS Careiron.